Zeitschrift: Heimatschutz = Patrimoine
Herausgeber: Schweizer Heimatschutz
Band: 65 (1970)
Heft: 4-fr

Artikel: Les moulins à vent
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-174196

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Même le Suisse qui n'a jamais voyagé n'ignore pas qu'il y a des moulins à vent dans quelques îles de la mer Egée. Mais le pays par excellence des moulins à vent, c'est la Hollande. On le savait déjà il y a trois siècles, car les moulins ne manquent pas dans les œuvres des grands paysagistes hollandais. Aujourd'hui, en ce temps des voyages et des cartes illustrées, l'image de ces moulins est populaire, presque trop, car elle a un relent de publicité touristique.

Jusqu'au XIXe siècle, le moulin à vent donnait à l'habitant des plaines la force que l'homme des montagnes puisait dans l'eau des torrents. En Hollande, on en comptait des dizaines de mille. Par ce moyen, on asséchait des marais, on moulait le grain; sur les digues, dont la construction requiert des poutres en quantités énormes, on voyait s'aligner de nombreux moulins dont la fonction était de scier. D'autres drainaient les polder et transportaient l'eau dans les canaux. Dans les centres industriels, grâce aux moulins, on fabriquait du papier, de l'huile, du goudron, etc.

Le moulin à vent est une des plus géniales inventions de l'époque préindustrielle. Mais, outre les services éminents que nous avons énumérés, le moulin est un monument d'une grande beauté. Aussi, quand, les forces naturelles une fois détrônées par la vapeur et l'électricité, il a perdu sa raison d'être économique, et qu'un grand nombre ont été démolis, leur disparition aurait peut-être été totale, si un groupement ne s'était pas constitué en 1923 pour leur protection.

La jeune société dressa d'abord un inventaire des moulins encore debout. Puis elle donna aide et conseil à ceux qui voulaient restaurer ou transformer un moulin. Elle se décida, il y a quelques années, quand on ne trouvait pas d'acquéreur, à acheter pour son compte, ou à encourager des gens à créer des fondations locales pour le maintien de certains moulins auxquels les habitants du voisinage sont sentimentalement attachés.

Les moulins ne sont pas aisés à transformer ou à adapter à une autre destination. Ils entraînent en outre d'assez hautes dépenses d'entretien. L'association, cependant, est soutenue par le service officiel des monuments, qui lui alloue d'assez larges subsides. Et elle s'efforce de faire en sorte que les moulins restent en activité.

Au 1er mai 1968, on dénombrait dans le pays entier 946 moulins. Toutefois, si certains disparaissent, victimes d'incendies ou d'ouragans, la vigilance et l'efficacité des organes de protection privés et publics sont si grandes que ce trésor national n'ira pas à vau-l'eau.

Deux faits encore méritent d'être signalés: il arrive, d'une part, que des moulins à moitié détruits soient restaurés et reprennent vie; il arrive aussi que des moulins soient transportés d'un endroit à un autre (opération semblable à celle du transfert de certains vieux ponts de bois dans notre pays: *le traducteur).*

L'association hollandaise des moulins à vent est résolue à maintenir en activité un millier environ de ces moulins. Forte de quelque 3500 membres, elle accomplit sa tâche avec constance, éveillant et stimulant l'intérêt pour ces monuments, répondant à ceux qui demandent conseil et donnant à bon escient aide morale ou matérielle.

Imposant moulin à vent, parfaitement restauré, avec un toit recouvert de bardeaux, à Stamproy.